



**A1. SANTÉ CANADA UNITÉ DE RÉCEPTION
DES SOUMISSIONS BÂTIMENT DU CENTRE
FÉDÉRAL DE DOCUMENTS**

Les enveloppes de soumission doivent être livrées à l'adresse suivante avant, février 5, 2020 2:00 pm, heure de l'est.

161, promenade Goldenrod, pré Tunney
Quai de chargement du bâtiment #18,
Ottawa (Ontario) K1A 0K9 CANADA
Heures d'ouverture : 7 h 30 à 16 h 30

À l'attention de : René Beauchamp
Téléphone : 613-716-5315
N° de la demande de soumissions
1000217758_02

Appel d'offres

**CET APPEL D'OFFRES CONTIENT
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ**

A2. TITRE

Mise à niveau de la salle 161 pour l'installation d'un instrument
Scientifique Résonance Magnétique Nucléaire

**A3. NUMÉRO DE LA DEMANDE DE
SOUMISSIONS**

1000217758_02

**A4. DATE DE LA DEMANDE DE
SOUMISSIONS**

2020-01-16

A5. AUTORITÉ

L'autorité responsable de cet appel d'offres :

René Beauchamp
Agent d'approvisionnement et contrat
Direction générale du dirigeant principal des finances
Ottawa, Ontario

Téléphone : 613-716-5315
Courriel : rene.beauchamp@canada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS SPÉCIALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IS)

| | |
|------|---|
| IS01 | Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction |
| IS02 | Documents d'appel d'offres |
| IS03 | Demandes de renseignements pendant la période de demande de soumissions |
| IS04 | Visite sur place <i>obligatoire/optionnelle</i> |
| IS05 | Révision des soumissions |
| IS06 | Évaluation des soumissions |
| IS07 | Financement insuffisant |
| IS08 | Période de validité des soumissions |
| IS09 | Exigences relatives à la sécurité |
| IS10 | Sites Web |

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES – SERVICES DE CONSTRUCTION – EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2015-07-03)

Les IG suivantes sont incluses par référence et sont disponibles sur le site Web suivant <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

| | |
|------|---|
| IG01 | Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission |
| IG02 | La soumission |
| IG03 | Identité ou capacité juridique du soumissionnaire |
| IG04 | Taxes applicables |
| IG05 | Frais d'immobilisation |
| IG06 | Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant |
| IG07 | Liste des sous-traitants et fournisseurs |
| IG08 | Exigences relatives à la garantie de soumission |
| IG09 | Livraison des soumissions |
| IG10 | Révision des soumissions |
| IG11 | Rejet des soumissions |
| IG12 | Coûts relatifs aux soumissions |
| IG13 | Numéro d'entreprise – approvisionnement |
| IG14 | Respect des lois applicables |
| IG15 | Approbation des matériaux de remplacement |
| IG16 | Évaluation du rendement |
| IG17 | Conflit d'intérêts/Avantage indu |

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

| | |
|------|------------------------------------|
| CS01 | Exigences relatives à la sécurité, |
| CS02 | Condition d'assurance |

(DC) DOCUMENTS CONTRACTUELS

(FO) FORMULAIRE DE SOUMISSION

| | |
|------|---|
| SA01 | Identification |
| SA02 | Nom et adresse de l'entreprise du soumissionnaire |
| SA03 | L'offre |
| SA04 | Période de validité des soumissions |

| | |
|------|------------------------|
| SA05 | Acceptation et contrat |
| SA06 | Temps de construction |
| SA07 | Garantie de l'offre |
| SA08 | Signature |

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉ

ANNEXE 2 - DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ – LISTE DES NOMS

ANNEXE 3 – POUVOIR DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

ANNEXE B – LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ (LVERS)

ANNEXE C – CONDITIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

ANNEXE D – LISTE DES SOUS-TRAITANTS

APPEL D'OFFRES
AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Pour d'autres instructions, veuillez consulter les « Instructions spéciales aux soumissionnaires », IS10, « Exigences relatives à la sécurité » et « Conditions supplémentaires » CS1 « Exigences relatives à la sécurité, protection des documents ».

SOUTENIR LE RECOURS AUX APPRENTIS

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada 2013, le gouvernement du Canada propose d'appuyer l'emploi des apprentis dans les projets fédéraux de construction et d'entretien. Se reporter aux IS11.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ – SOUMISSION

D'importantes modifications ont été apportées aux dispositions relatives à l'intégrité - soumission en date du 3 juillet 2015. Pour de plus amples renseignements, voir l'IG1, Disposition relative à l'intégrité – Soumission du R2710T des Instructions générales.

SECTION I – INSTRUCTIONS SPÉCIALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IS)

SI1. DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ – DÉCLARATION DE CONDAMNATION À UNE INFRACTION

Le cas échéant, conformément à l'IG1 de la Déclaration de culpabilité, paragraphe 10 (copie ci-dessous) des Instructions générales R2710T, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, une copie dûment remplie du [Formulaire de déclaration](#), afin d'examiner davantage cette question dans le cadre du processus d'achat.

Déclaration de culpabilité

Lorsqu'un soumissionnaire ou un membre de son groupe n'est pas en mesure de certifier qu'il n'a pas été déclaré coupable d'une des infractions mentionnées dans les sous-sections Infractions canadiennes entraînant une incapacité légale, Infractions canadiennes et Infractions étrangères, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](#), afin d'examiner davantage cette question dans le cadre du processus d'achat.

SI2. DOCUMENTS DE SOUMISSION

SI2.1 Voici les documents de soumission :

- a. Appel d'offres – Page couverture;
- b. Instructions spéciales aux soumissionnaires;
- c. R2710T Instructions générales – Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission (2018-06-21)
- d. Clauses et conditions identifiées dans les « Documents contractuels »;
- e. Dessins et spécifications;
- f. Le formulaire d'appel d'offres et d'acceptation et les annexes connexes; et
- g. Toute modification émise avant la clôture de la demande de soumissions.

La soumission d'une offre constitue une reconnaissance que le soumissionnaire a lu et accepte d'être lié par ces documents.

SI2.2 Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T est incorporé par renvoi et figure dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

SI3. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT LA PÉRIODE DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

1. Les demandes de renseignements concernant cette soumission doivent être soumises par écrit à l'agent de négociation des contrats dont le nom figure sur l'appel d'offres le plus tôt possible pendant la période de la demande de soumissions. À l'exception de l'approbation des matières de remplacement décrites dans la directive IG15 du R2710T, les demandes de renseignements doivent être reçues au plus tard quatre (4) jours civils avant la date fixée pour la clôture de la demande de soumissions afin de laisser suffisamment de temps pour fournir une réponse. Les demandes de renseignements reçues après ce délai peuvent ne pas donner lieu à une réponse.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité des informations fournies aux soumissionnaires, l'agent de négociation des contrats examine le contenu de la demande de renseignements et décide s'il y a lieu ou non d'apporter une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications relatives à la présente soumission envoyées tout au long de la période de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent de négociation des contrats nommé pour l'appel d'offres – page 1. Si cette exigence n'est pas respectée, la soumission pourrait être déclarée irrecevable.

SI4. VISITE SUR PLACE OPTIONNEL

Il y aura une visite sur place le 24 janvier 2020 à 11:00 am, heure de l'est. Les soumissionnaires intéressés doivent se rencontrer au 1001 Saint-Laurent Ouest, Longueuil Quebec.

Les soumissionnaires intéressés doivent confirmer leur présence à la visite du site à rene.beauchamp@canada.ca 24 heures avant la visite.

SI5. RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par courriel à l'autorité contractante conformément à l'IG10 du R2710T.

SI6. PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions. Le contrat sera attribué au plus bas soumissionnaire.

SI7. FINANCEMENT INSUFFISANT

Dans l'éventualité où la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués pour les travaux, le Canada peut, à sa seule discrétion

- a. annuler la demande de soumissions; ou

- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire présentant la soumission conforme la plus basse; et/ou négocier une réduction du prix de la soumission et/ou de la portée des travaux ne dépassant pas 15 % avec le soumissionnaire présentant la soumission conforme la plus basse. Si un accord satisfaisant pour le Canada n'est pas conclu, le Canada exerce l'option (a) ou (b).

SI8. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prolongation de la période de validité des soumissions prévue à l'article FO4 du Formulaire d'appel d'offres et d'acceptation. Sur avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de rejeter la prolongation proposée.
2. Si la prolongation mentionnée au paragraphe 1 de l'IS8 est acceptée, par écrit, par tous ceux qui ont soumis des soumissions, le Canada poursuivra immédiatement l'évaluation des soumissions et ses processus d'approbation.
3. Si la prolongation mentionnée au paragraphe 1 de l'IS8 est acceptée, par écrit, par tous ceux qui ont soumis des soumissions, le Canada pourra, à sa discrétion, soit
 - a. continuer d'évaluer les soumissions de ceux qui ont accepté la prolongation proposée et demander les approbations nécessaires; soit
 - b. annuler l'appel d'offres.
4. Les dispositions des présentes ne limitent en aucune façon les droits du Canada selon la loi ou en vertu de l'IG11 du R2710T.

SI9. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1. **À la clôture de l'appel d'offres, le soumissionnaire doit détenir une habilitation de sécurité valide**, comme indiqué à la section CS1 des Conditions supplémentaires. Si cette exigence n'est pas respectée, la soumission sera jugée non conforme et aucune autre considération n'y sera accordée.
2. Le personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et son personnel, qui sont tenus d'exécuter une partie quelconque des travaux en vertu du contrat subséquent doivent satisfaire à l'exigence de sécurité obligatoire indiquée à la section CS1 des Conditions supplémentaires. **Les personnes qui n'ont pas le niveau de sécurité requis ne seront pas admises sur place.** Il incombe au soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont respectées tout au long de l'exécution du contrat. Le Canada ne sera pas tenu responsable des retards ou des coûts supplémentaires associés au non-respect par le soumissionnaire retenu des exigences obligatoires en matière de sécurité.

3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences en matière de sécurité, les soumissionnaires devraient consulter les « Exigences en matière de sécurité pour les demandes de soumissions de TPSGC – Instructions aux soumissionnaires » sur le site Web des documents uniformisés d’approvisionnement Programme de sécurité industrielle

SI10. SITES WEB

La connexion à certains des sites Web figurant dans les documents d’appel d’offres est établie par l’utilisation d’hyperliens. Voici la liste des adresses des sites Web :

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Achats et ventes

<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes

http://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/sanctions/index.aspx?lang=fra

Formulaires d’administration des marchés de services de construction et d’experts-conseils

Formulaires d’administration des marchés immobiliers

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Rapport d’évaluation du rendement de l’entrepreneur (formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Formulaire de déclaration

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/ci-if-fra.html>

Services de sécurité industrielle, TPSGC

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>

Code de conduite et attestations, TPSGC

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

Guide des clauses et conditions uniformisées d’achat (CCUA)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Annexe L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494>

SECTION II – CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

SC1. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, PROTECTION DES DOCUMENTS

Les exigences de sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

Cote de fiabilité:

1. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par Santé Canada/Agence de la santé publique ou la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
2. L'entrepreneur NE DOIT PAS retirer de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada/Agence de la santé publique.

SC2. CONDITIONS D'ASSURANCE

- [Responsabilité civile des entreprises](#)
- [Assurance flottante d'installation et de risque du constructeur](#)

SC2.1 Contrats d'assurance

L'entrepreneur doit, à ses frais, obtenir et maintenir des contrats d'assurance conformément aux exigences de l'attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à exercer au Canada.

Le respect des exigences en matière d'assurance ne libère pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat et ne la réduit pas. Il incombe à l'entrepreneur de décider si une couverture d'assurance supplémentaire est nécessaire pour s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat et pour assurer le respect de toute loi applicable. Toute couverture d'assurance supplémentaire est aux frais de l'entrepreneur et pour son propre bénéfice et sa propre protection.

SC2.2 Période d'assurance

Les polices exigées dans l'attestation d'assurance doivent être en vigueur à compter de la date d'attribution du contrat et être maintenues pendant toute la durée du contrat.

L'entrepreneur doit être responsable de fournir et de maintenir une couverture pour les risques liés aux produits et aux opérations achevées sur son contrat d'assurance responsabilité civile générale commerciale, pendant une période de six (6) ans après la date du certificat d'achèvement substantiel.

SC2.3 Preuve d'assurance

Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit déposer auprès du Canada une attestation d'assurance sur le formulaire ci-joint.

À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou des copies certifiées conformes de tous les contrats d'assurance qu'il détient en vertu de l'attestation d'assurance.

SC2.4 Produit de l'assurance

En cas de réclamation, l'entrepreneur doit, sans délai, faire une demande de réclamation et signer les documents nécessaires pour le paiement du produit.

SC2.5 Franchise

Le paiement des sommes jusqu'à concurrence de la franchise versée en règlement d'une réclamation doit être assumé par l'entrepreneur.

SECTION III – DOCUMENTS CONTRACTUELS (DC)

1. Voici les documents contractuels :
 - a. Page couverture du contrat signée par le Canada
 - b. Formulaire d'appel d'offres et d'acceptation dûment rempli et toutes les annexes qui y sont jointes
 - c. Dessins et spécifications
 - d. Clause CCUA 2010C (2018-06-21) Conditions générales – Services moyennement complexes
 - e. Conditions générales et clauses

| | | |
|--|---------|---------------|
| CG01 Dispositions générales – Services de construction | R2810D | (2017-11-28); |
| CG02 Administration du contrat | R2820D | (2016-01-28); |
| CG03 Exécution et contrôle des travaux | R2830D | (2019-11-28); |
| CG04 Mesures de protection | R2840D | (2008-05-12); |
| CG05 Conditions de paiement | R2850D | (2019-11-28); |
| CG06 Retards et changements apportés aux travaux | R2860D | (2019-05-30); |
| CG07 Défaut, suspension ou résiliation du contrat | R2870D | (2018-06-21); |
| CG08 Règlement des différends | R2880D | (2019-11-28); |
| CG09 Contrat de sécurité | R2890D | (2018-06-21); |
| CG10 Assurance | R2900D | (2008-05-12); |
| Coûts admissibles pour les modifications contractuelles en vertu de la | CG6.4.1 | |
| | R2950D | (2015-02-25); |

Conditions supplémentaires

- a. Toute modification émise ou toute révision admissible d'une soumission reçue avant la date et l'heure fixées pour la clôture de la demande de soumissions;
 - b. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission;
 - c. Toute modification ou tout changement au cahier des charges effectué conformément aux Conditions générales.
2. Les documents ci-haut identifiés par titre, numéro et date sont incorporés par renvoi et figurent dans le guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
 3. La langue du cahier des charges est la langue du formulaire d'appel d'offres et d'acceptation soumis.

SECTION IV – FORMULAIRE DE SOUMISSION (SA)**BF1. IDENTIFICATION**

Insérer le titre du projet

Insérer l'emplacement

BF2. NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télec. :

NEA: _____

BF3. L'OFFRE**CONTRATS À PRIX COMBINÉS (SANS PRIX UNITAIRES)**

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter et de terminer les travaux pour le projet susmentionné conformément aux documents d'appel d'offres pour le **montant total de l'offre comme indiqué à l'annexe 1.**

BF4. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

L'offre ne doit pas être retirée pendant une période de soixante (60) jours suivant la date de clôture de la demande de soumissions.

BF5. ACCEPTATION ET CONTRAT

Dès l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire doit être conclu entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents formant le contrat sont les documents contractuels identifiés dans Documents contractuels (DC).

BF6. TEMPS DE CONSTRUCTION

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les travaux avant le 31 mars 2020 à compter de la date de l'avis d'acceptation de l'offre.

BF7. GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint une garantie de soumission à sa soumission conformément à l'IG8 – Exigences relatives à la garantie de soumission du R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2710T/21>

BF8. SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en caractères d'imprimerie)

Nom

Titre

Signature

Date

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉ (1 PAGE)

Svp remplir le bordereau de prix attaché dans les documents sur achat et vente ou remplir l'information suivante.

1. Les prix par unité prévaudront dans l'établissement du montant total prorogé. Toute erreur arithmétique dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
2. Le Canada peut rejeter la soumission si l'un ou l'autre des prix soumis ne reflète pas raisonnablement le coût d'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

SOMME FORFAITAIRE

La somme forfaitaire désigne les travaux auxquels s'applique une entente de paiement forfaitaire.

- a) Les travaux compris dans la somme forfaitaire représentent tous les travaux non compris dans le tableau des prix unitaires.

| | |
|---|--|
| MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicables | |
|---|--|

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne les travaux auxquels s'applique une entente à prix unitaires.

- a) Les travaux inclus dans chaque élément sont décrits dans la section des spécifications citées en référence.
- b) Le prix unitaire ne comprend pas les montants des travaux qui ne sont pas inclus dans le prix unitaire de l'article.

| Article | Référence de la spécification | Catégorie de main-d'œuvre, d'usine ou de matériel | Unité de mesure | Quantité estimée (QE) | Prix unitaire taxe(s) applicable(s) en sus (PU) | Montant supplémentaire (MS x PU) taxe(s) applicable(s) en sus |
|---|-------------------------------|---|-----------------|-----------------------|---|---|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| MONTANT SUPPLÉMENTAIRE TOTAL (MST) | | | | | | |
| Excluant les taxes applicables | | | | | | |

| | |
|--|--|
| MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF + MST) Excluant les taxes applicables | |
|--|--|

ANNEXE 2 DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ (LISTE DES NOMS)

Si la liste de noms requise n'a pas été reçue au moment où l'évaluation des soumissions est terminée, le Canada informera le soumissionnaire d'un délai pour fournir l'information. À défaut de fournir les noms dans les délais prévus, la soumission sera jugée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Les soumissionnaires qui sont constitués en société, y compris ceux qui présentent une soumission en coentreprise, doivent fournir une liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire.

Les soumissionnaires qui soumissionnent à titre d'entreprise individuelle, ainsi que ceux qui soumissionnent à titre de coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaires.

Les soumissionnaires qui soumissionnent en tant que sociétés, entreprises ou partenariats n'ont pas besoin de fournir des listes de noms.

ANNEXE 3 POUVOIR DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL

AUTORITÉ CONTRACTANTE :

Nom : René Beauchamp

Titre : Agent d'approvisionnement et contrat

Ministère : Santé Canada

Téléphone : 613-716-5315

Courriel : rene.beauchamp@canada.ca

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

TITRE

Mise à niveau de la salle 161 pour l'installation d'un instrument Scientifique Résonance Magnétique Nucléaire (RMN)

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Introduction

Travaux de construction pour la mise à niveau de la salle 161 en vue de l'installation de l'instrument scientifique de résonance magnétique nucléaire (RMN)

1.2. Objectifs des besoins

Mettre à niveau les composantes Mécaniques, Électriques et Architecturales de la salle 161 pour accueillir l'instrument scientifique RMN. L'installation du RMN sera fait par le fournisseur de l'instrument cependant une coordination serrée devra s'effectuer entre celui-ci et l'adjudicataire.

Cet instrument est essentiel à l'analyse de nouvelles substances illicites ne pouvant être analysées dans les autres appareils de Santé Canada. Ceci dans le but de protéger la santé des canadiens.

1.3. Contexte et portée propres au besoin

Les laboratoires de Santé Canada situés au 1001 St-Laurent Ouest à Longueuil ont besoin d'installer un RMN dans le local 161.

Le local doit être adapté pour assurer sa conformité aux codes, lois et règlements applicables. La ventilation du local doit être adaptée afin d'assurer sa conformité pour l'installation du RMN et la sécurité des usagers. Des composantes électriques et architecturales doivent être déplacées pour respecter les exigences de dégagement autour et au-dessus de l'instrument.

2. EXIGENCES

2.1. Tâches, activités, produits livrables et/ou jalons

Le projet consiste à mettre à niveau les composantes Mécaniques, Électriques et Architecturales de la salle 161, afin de permettre l'installation du RMN et des équipements associés selon les plans et devis en architecture et en mécanique/ électrique.

2.2. Spécifications et normes

Se référer au plans et devis des professionnels.

2.3. Environnement technique, opérationnel et organisationnel

Se référer au plans et devis des professionnels.

2.4. Méthode et source d'acceptation

Appel d'offres.

2.5. Exigences en matière de rapports

S/O

2.6. Procédures de contrôle de la gestion de projet

La gestion de projet sera faite par l'agent des installations de Santé Canada.

3. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1. Obligations du Canada

Les travaux se feront de jour, de soir et de fin de semaine.

3.2. Obligations de l'entrepreneur

Se référer au plans et devis des professionnels.

3.3. Lieu de travail, chantier et point de livraison

Les travaux seront effectués au 1001, rue St-Laurent ouest, Longueuil, QC. Local 161 et 169.

3.4. Langue de travail

S/O

3.5. Voyage et subsistance

S/O

4. DOCUMENTS APPLICABLES ET GLOSSAIRE

4.1. Documents applicables

- Plans et Devis Mécanique, Électrique et Architecture.
- Documents de spécifications de l'instrument scientifiques (RMN).
- Documents de préparation du site de l'instrument scientifiques (RMN).

4.2. Termes, acronymes et glossaires pertinents

S/O

**ANNEXE B LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
(LVERS)**

**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

| | | | |
|---|--|--|--|
| 1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine SANTÉ CANADA | | 2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction NAMLOD | |
| 3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance | | 3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant | |
| 4. Brief Description of Work / Brève description du travail Travaux de construction pour la mise à niveau de la salle 161 en vue de l'installation de l'instrument scientifique de résonance magnétique nucléaire (RMN) Construction work for the upgrading of room 161 for the installation of the scientific instrument for nuclear magnetic resonance (NMR) | | | |
| 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées? | | <input checked="" type="checkbox"/> No Non | <input type="checkbox"/> Yes Oui |
| 5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques? | | <input checked="" type="checkbox"/> No Non | <input type="checkbox"/> Yes Oui |
| 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis | | | |
| 6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) | | <input checked="" type="checkbox"/> No Non | <input type="checkbox"/> Yes Oui |
| 6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé. | | <input type="checkbox"/> No Non | <input checked="" type="checkbox"/> Yes Oui |
| 6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit? | | <input checked="" type="checkbox"/> No Non | <input type="checkbox"/> Yes Oui |
| 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès | | | |
| Canada <input type="checkbox"/> | NATO / OTAN <input type="checkbox"/> | Foreign / Étranger <input type="checkbox"/> | |
| 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion | | | |
| No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/> | All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/> | No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/> | |
| Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/> | | | |
| Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> | Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> | Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> | |
| Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: | Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: | Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: | |
| 7. c) Level of information / Niveau d'information | | | |
| PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/> | NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/> | PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/> | |
| PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/> | NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/> | PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/> | |
| PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/> | NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/> | PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/> | |
| CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/> | NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/> | CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/> | |
| SECRET SECRET <input type="checkbox"/> | COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/> | SECRET SECRET <input type="checkbox"/> | |
| TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/> | | TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/> | |
| TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/> | | TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/> | |



| |
|--|
| Contract Number / Numéro du contrat 1000217758 |
| Security Classification / Classification de sécurité |

| | |
|--|---|
| 8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? If Yes, indicate the level of sensitivity. Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité : | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| 9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : Document Number / Numéro du document : | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| 10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis | |
| <input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS / COTE DE FIABILITÉ <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT / TRÈS SECRET - SIGINT <input type="checkbox"/> SITE ACCESS / ACCÈS AUX EMPLACEMENTS <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/> SECRET / SECRET <input type="checkbox"/> NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/> TOP SECRET / TRÈS SECRET <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET | |
| Special comments: / Commentaires spéciaux : _____ | |
| NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided. REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni. | |
| 10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work? Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? If Yes, will unscreened personnel be escorted? Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui <input type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS | |
| 11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| 11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets? Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| PRODUCTION | |
| 11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI) | |
| 11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data? Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| 11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency? Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? | <input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |

| |
|--|
| Security Classification / Classification de sécurité |
|--|

| |
|--|
| Contract Number / Numéro du contrat 1000217758 |
| Security Classification / Classification de sécurité |

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

| Category / Catégorie | PROTECTED / PROTÉGÉ | | | CLASSIFIED / CLASSIFIÉ | | NATO | | | | COMSEC | | | | | | |
|---|---------------------|---|---|------------------------|--------|------------|-----------------|-------------------|-------------|-------------------|---------------------|---|---|--------------|--------|------------|
| | A | B | C | CONFIDENTIAL | SECRET | TOP SECRET | NATO RESTRICTED | NATO CONFIDENTIAL | NATO SECRET | COSMIC TOP SECRET | PROTECTED / PROTÉGÉ | | | CONFIDENTIAL | SECRET | TOP SECRET |
| | | | | | | | | | | | A | B | C | | | |
| Information / Assets / Renseignements / Biens | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Production | | | | | | | | | | | | | | | | |
| IT Media / Support TI | | | | | | | | | | | | | | | | |
| IT Link / Lien électronique | | | | | | | | | | | | | | | | |




12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

| |
|--|
| Contract Number / Numéro du contrat 1000217758 |
| Security Classification / Classification de sécurité |

| | | | |
|---|-----------------------------------|---|--|
| 13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme | | | |
| Name (print) - Nom (en lettres moulées) Annie Piché | | Title - Titre Directrice | Signature  |
| Telephone No. - N° de téléphone 450-928-4207 | Facsimile No. - N° de télécopieur | E-mail address - Adresse courriel annie.piche@canada.ca | Date 2019.12.04 |
| 14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme | | | |
| Name (print) - Nom (en lettres moulées) SONIA LAROSE | | Title - Titre Sec. Contract. Coord. | Signature  |
| Telephone No. - N° de téléphone 613-954-1775 | Facsimile No. - N° de télécopieur | E-mail address - Adresse courriel sonia.larose@canada.ca | Date 2019-12-05 |
| 15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? | | | <input type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui |
| 16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement | | | |
| Name (print) - Nom (en lettres moulées) | | Title - Titre | Signature |
| Telephone No. - N° de téléphone | Facsimile No. - N° de télécopieur | E-mail address - Adresse courriel | Date |
| 17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité | | | |
| Name (print) - Nom (en lettres moulées) S. LAROSE | | Title - Titre SLC | Signature  |
| Telephone No. - N° de téléphone | Facsimile No. - N° de télécopieur | E-mail address - Adresse courriel | Date 2019-12-05 |

ANNEXE C – CONDITIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Il est recommandé que les soumissionnaires fournissent le plus d'information possible avec leur soumission. Tous les renseignements suivants seront requis avant l'attribution du contrat, sauf indication contraire.

- C1 – Le soumissionnaire doit fournir une preuve de la certification SIDMUT de tous les employés.
- C2 – Le soumissionnaire doit fournir une preuve, p. ex. lettre/certificat et numéro démontrant qu'il est en règle avec la CSPAAT (indemnisation des accidents du travail) et couvert pour la durée du projet.
- C3 – Le soumissionnaire doit fournir une copie de sa politique et de son programme de santé et de sécurité et du plan de sécurité propre au site pour les travaux proposés avant l'attribution du contrat.
- C4 – Le soumissionnaire doit fournir une copie de son plan de santé et de sécurité pour les travaux de construction proposés dans la semaine ouvrable suivant la date d'attribution du contrat.
- C5 – Le soumissionnaire doit fournir une copie d'une attestation d'un courtier d'assurance ou d'une compagnie d'assurance autorisée à exercer ses activités au Canada attestant que le soumissionnaire, s'il obtient un contrat par suite de l'appel d'offres, peut être assuré conformément aux exigences de l'assurance responsabilité civile commerciale générale précisées dans (Conditions d'assurance), comme l'indique l'appel d'offres, d'une somme de 2 000 000 \$.

ANNEXE D – LISTE DES SOUS-TRAITANTS

- 1) Conformément aux IGI06 – Liste des sous-traitants et des fournisseurs du R2410T – Instructions générales – Services de construction IG07 – Liste des sous-traitants et des fournisseurs du R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission, le soumissionnaire doit fournir une liste des sous-traitants avec son offre.
- 2) Le soumissionnaire doit soumettre la liste des sous-traitants et pour toute partie des travaux d'une valeur égale ou supérieure à 20 % du prix de la soumission soumise.

| | Sous-traitant | Division | Valeur estimée des travaux |
|----|---------------|----------|----------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |
| 14 | | | |
| 15 | | | |